

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents : 21
Représentés : 10

Qui ont pris part à la délibération : 31

Date de la convocation : 27/03/2023

Date d'affichage : 28/03/2023

**de la commune de COGOLIN
Séance du mardi 04 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le **quatre avril à 18h30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de Madame Christiane LARDAT 1^{ère} adjointe,

PRESENTS :

Marc Etienne LANSADE – Gilbert UVERNET – Patrick GARNIER – Geoffrey PECAUD – Francis LAPRADE – Erwan DE KERSAINTGILLY – Jacki KLINGER – Danielle CERTIER – Franck THIRIEZ – Patricia PENCHENAT – Jean-Pascal GARNIER – Corinne VERNEUIL – Isabelle BRUSSAT – Christelle DUVERNET – Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Philippe CHILARD – Julie LEPLAIDEUR –

POUVOIRS :

Audrey TROIN	à	Patrick GARNIER (à partir de la Q18)
Sonia BRASSEUR	à	Gilbert UVERNET
Liliane LOURADOUR	à	Franck THIRIEZ
René LE VIAVANT	à	Francis LAPRADE
Jean-Paul MOREL	à	Christiane LARDAT
Michaël RIGAUD	à	Geoffrey PECAUD
Florian VYERS	à	Corinne VERNEUIL
Kathia PIETTE	à	Mireille ESCARRAT
Bernadette BOUCQUEY	à	Isabelle FARNET-RISSO
Jean-François BERNIGUET	à	Marc Etienne LANSADE

ABSENTES :

Elisabeth CAILLAT
Audrey MICHEL

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

La commune de Cogolin est propriétaire d'un local et d'une place de stationnement référencés lots n° 269 et 720 sis résidence de la Cauquière.

N° 2023/04/04-20

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL SIS RESIDENCE LA CAUQUIERE –
LOTS N° 269 ET 720, CONSENTI A TITRE GRATUIT A L'ASSOCIATION MOTO CLUB GUNFIGHTERS,
CHAPITRE GULF OF SAINT-TROPEZ**

N° 2023/04/04-20

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL SIS RESIDENCE LA CAUQUIERE –
LOTS N° 269 ET 720, CONSENTI A TITRE GRATUIT A L'ASSOCIATION MOTO CLUB GUNFIGHTERS,
CHAPITRE GULF OF SAINT-TROPEZ**

La mise en location de ce bien n'ayant pas abouti, l'association Moto Club Gunfighters, chapitre Gulf of Saint-Tropez a sollicité le bénéfice de ce local aux fins d'y exercer les missions relevant de leur objet social,

La commune entend mettre à la disposition de cette association les locaux cadastrés AR n° 152-174, situés bâtiment D, rez-de-chaussée, résidence la Cauquière, rue Marceau, identifiés sous les lots n° 269 - 720.

Il est précisé qu'une convention de mise à disposition à titre gratuit règle les conditions d'occupation de ce local.

La convention est conclue pour une durée d'un an à compter de sa signature.

Elle est renouvelable sur demande expresse formulée par l'occupant. Si l'une des deux parties voulait y mettre fin, elle devrait en avertir l'autre par lettre recommandée avec demande d'avis de réception deux mois avant l'expiration de la période annuelle en cours.

Considérant que le local et la place de stationnement référencés lots n° 269 et 720 sis résidence de la Cauquière ne sont pas utilisés par les services de la ville et que les actions menées par l'association Moto Club Gunfighters, chapitre Gulf of Saint-Tropez sont compatibles avec la destination de l'équipement,

Considérant que l'association Moto Club Gunfighters, chapitre Gulf of Saint-Tropez a pour missions :

- de promouvoir l'amitié et la fraternité des membres des forces de l'ordre au sein d'un moto club ;

Vu le projet de convention.

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal :

CONSENT une convention de mise à disposition avec l'association Moto Club Gunfighters, chapitre Gulf of Saint-Tropez pour les locaux cadastrés AR n° 152-174, situés bâtiment D, rez-de-chaussée, résidence la Cauquière, rue Marceau, identifiés sous les lots n° 269 – 720,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tout avenant ou document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE - 24 POUR – 7 CONTRE** (Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER - Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE – Philippe CHILARD – Bernadette BOUCQUEY).

La première adjointe,

Christiane LARDAT



Le secrétaire,

Geoffrey PECAUD